

**DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE**

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL	EN EXERCICE	ONT PRIS PART A LA DELIBERAT°
10	10	6

Date de convocation 28 novembre 2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE COX**

◆ ◆ ◆ ◆

DÉLIBÉRATION 30.2025

**OBJET : ACHAT
AUTOLAVEUSE SOL**

**Le 05 décembre 2025
A 21 heures**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame OUDIN Céline, Maire.

Présent(e)s : Mmes DELEZAIVE Renée et OUDIN Céline, Mrs CLEMENÇON Christian, HUAN Marc, LINK Phillip, MEUNIER Laurent.

Membre du Conseil Municipal excusé représenté :

M. Jonathan GOMBERT, conseiller municipal, a donné pouvoir à Céline OUDIN
Mme BOURGEOIS Coralie, conseillère municipale, a donné pouvoir à Christian CLEMENÇON

Absents excusés - Mrs SAMAZAN Michel et LOYZANCE Jérôme

SECRETAIRE - Mr LINK Phillip

Présents : 6

Absents excusés : 2

Procurations : 2

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'acheter une autolaveuse sol pour nettoyer les bâtiments publics et notamment la salle des fêtes.

Un particulier, M. DIRAT Jacques, demeurant à Cox, propose de vendre à la commune de Cox une autolaveuse d'occasion de marque NILFISK et référencé SC351, ayant peu servi, au prix de 700 € TTC.

L'achat d'une autolaveuse de sol neuve est au prix de 1 800 € TTC.

L'autolaveuse SC351 est adaptée pour le nettoyage quotidien dans les hôtels, magasins, bureaux, cantines, cafés restaurant, ...

L'autolaveuse Nilfisk permet de nettoyer et sécher les sols avec une séparation des eaux propres et sales. Elle fonctionne avec une batterie et est rechargeable.

Cette laveuse sera prêtée aux associations de la commune et sera utilisée par l'agent technique de nettoyage.

Les particuliers n'auront pas accès à la laveuse. Elle devra alors être stockée dans un endroit privé de la commune.

Où l'exposé de Madame le Maire et après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **CONSIDÉRANT** que l'achat d'une autolaveuse neuve n'est pas nécessaire et que la proposition d'une occasion est suffisante,

- **DÉCIDE** l'achat d'une autolaveuse d'occasion de marque NILFISK type SC351 pour la somme de 700.00 € TTC conformément à la proposition de Monsieur DIRAT Jacques ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à procéder aux formalités nécessaires à cet achat.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

